



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-99679>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **25-99679**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Hôpitaux Universitaires Henri Mondor

Correspondant : M. NSANA Eddy-Pierrick, Acheteur

Adresse : 1 Rue Gustave Eiffel, 94010 CRETEIL

Coordonnées :

Courriel : Eddy-pierrick.nsana@aphp.fr

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Prestations d'un service de transports en autocar pour les sorties « en Ile de France » en lien avec le projet pédagogique des Centres de Loisirs et crèches des Hôpitaux Universitaires Henri Mondor, sites Henri Mondor, Albert Chenevier et Emile Roux

Lieu d'exécution et de livraison : 1 Rue Gustave Eiffel, 94010 Créteil

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Prestations d'un service de transports en autocar pour les sorties « en Ile de France » en lien avec le projet pédagogique des Centres de Loisirs et crèches des Hôpitaux Universitaires Henri Mondor, sites Henri Mondor, Albert Chenevier et Emile Roux

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Prestations d'un service de transports en autocar pour les sorties « en Ile de France » en lien avec le projet pédagogique des Centres de Loisirs et crèches des Hôpitaux Universitaires Henri Mondor, sites Henri Mondor, Albert Chenevier et Emile Roux

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- CRITERE 1 : Le prix noté sur 100 points et pondéré à 50 % : 50%
- CRITERE 2 : La valeur technique de l'offre notée sur 100 points et pondéré à 45% : 45%
- CRITERE 3 : Les éléments de réponse du développement durable et engagement sociétal, notés sur 100 points et pondérés à 5 % points : 5%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 06/10/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

HMN25A12SRV

Renseignements complémentaires : Date limite de remise des offres : le 06/10/2025 à 12H00 - Date limite pour toute question : le 26/09/2025 à 12H00 - Délai de validité des offres: 180 jours - CRITERE 1 : Le prix noté sur 100 points et pondéré à 50 % La méthode de calcul retenue est la suivante : $\text{Note}/100 = (\text{offre la moins disante}/\text{offre}) \times 100$ Les trois centres de loisirs (Henri Mondor, Albert Chenevier, Emile Roux) et les quatre crèches des Hôpitaux Universitaires Henri Mondor organisent au cours de l'année des sorties en lien avec le projet pédagogique annuel pour des effectifs supérieurs à 50 passagers. Seul le prix d'un grand autocar (> 50 places) sera utilisé pour le calcul du classement financier. CRITERE 2 : La valeur technique de l'offre notée sur 100 points et pondéré à 45% selon les éléments suivants : - Sous critère 1 : Prise en charge de la prestation / 50 points - Description de la procédure d'exécution de la prestation (15 points) - Véhicules et équipements proposés pour assurer la prestation / fournir les fiches techniques (15 points) - Capacité à assurer la prestation sur les horaires demandés (10 points) - Fournir les documents relatifs à l'application stricte de la législation en matière d'équipement et de sécurité, de conditions de travail, d'accompagnement des groupes (10 points) - Sous critère 2 : Relation avec l'hôpital / 10 points - Description des outils de communication entre le prestataire et l'hôpital pour le suivi de la prestation (traçabilité, suivi des non conformités et réclamations ...) Mentionner les personnes chargées des relations avec les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor - Sites Henri Mondor - Albert Chenevier - Emile Roux. - Sous critère 3 : Moyens mis en place pour assurer la qualité de la prestation / 40 points - Décrire les modalités de remplacement en cas d'événement rendant impossible l'exécution du service (panne du véhicule, chauffeur absent, ...) (15 points) - En cas d'incident, veuillez décrire les modalités dans le cadre du rapatriement des enfants (20 points) - Description de la procédure de nettoyage du véhicule (5 points). CRITERE 3 : Les éléments de réponse du développement durable et engagement sociétal, notés sur 100 points et pondérés à 5 % points selon les éléments d'appréciation suivants : - Sous-critère 1 : Engagements environnementaux et réduction de l'empreinte carbone / 65 points - Le candidat est-il certifié et si oui, selon quelles normes ? (20 points) - Quelles actions concrètes sont mises en place pour réduire l'empreinte carbone de l'entreprise ? (15 points) - Comment l'entreprise intègre-t-elle les principes de l'économie circulaire dans ses activités ? (15 points) - Proposez-nous une description de votre flotte de véhicules en précisant leur type, leur ancienneté et les différentes actions mises en place pour réduire leur impact sur l'environnement (15 points) - Sous-critère 2 : Engagements sociétaux / 35 points - L'équipe dédiée à l'hôpital (gestion des RH ou du planning, personnel sur l'hôpital...) intègre-t-elle des personnes handicapées ? Nombre de personnes handicapées ? (10 points) - Le personnel dédié à la prestation est-il formé à la prévention des risques professionnels ? Nombre de personnes formées ? (10 points) - Vos personnels dédiés à la prestation sont-ils formés à l'éco conduite ? (Fournir des éléments de preuve) (10 points) - Décrire les actions supplémentaires en matière de développement durable, qui concernent exclusivement la prestation de cette consultation et qui ne figureraient pas dans vos réponses ci-dessus (5points)

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2842934&orgAcronyme=x7c>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2842934&orgAcronyme=x7c>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/09/2025